

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 159-SCE-360

concernant le projet de création d'une concentration en informatique embarquée et de contrôle au baccalauréat en informatique (7833 et 6627)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 159^e réunion tenue le mardi 15 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'une concentration en informatique embarquée et de contrôle au baccalauréat en informatique (7833 et 6627);

ATTENDU la résolution INF3564 de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie concernant l'adoption des descriptifs de cours pour la nouvelle concentration en informatique embarquée et de contrôle du baccalauréat en informatique (7833 et 6627);

ATTENDU la résolution 2024-CMI-010 du conseil de module d'informatique concernant le projet de création d'une concentration en informatique embarquée et de contrôle au baccalauréat en informatique (7833 et 6627);

ATTENDU les précisions apportées par monsieur Omer Landry Nguena Timo, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie et promoteur du projet de création d'une concentration en informatique embarquée et de contrôle au baccalauréat en informatique;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Longpré, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'une concentration en informatique embarquée et de contrôle au baccalauréat en informatique (7833 et 6627).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 159-SCE-361

concernant le projet de création d'un baccalauréat en cybersécurité

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 159^e réunion tenue le mardi 15 octobre 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un baccalauréat en cybersécurité;

ATTENDU les annexes afférentes au projet de création d'un baccalauréat en cybersécurité;

ATTENDU la résolution INF3552 de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie concernant l'adoption des descriptifs de cours du baccalauréat en cybersécurité;

ATTENDU la résolution 2024-CMI-009 du conseil de module d'informatique concernant le projet de création du baccalauréat en cybersécurité;

ATTENDU les précisions apportées par monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie et promoteur du projet de création;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Carl Bouchard, appuyée par monsieur Martin Laberge,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un baccalauréat en cybersécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études